

But et objet

Définir les modalités d'administration d'un greffon de CSH à l'arrivée dans le secteur de soins d'hématologie pédiatrique

Actions et méthodes

Responsabilité :

IDE et PDE d'hématologie pédiatrique
 Médecins et internes d'hématologie pédiatrique
 Interne de garde
 Médecin responsable de la thérapie cellulaire à l'EFS
 Technicien de l'EFS
 Transporteur de l'EFS

• **Préalables :**

☛ Pré- requis indispensables :

- Connaissance des médicaments prescrits, de sa reconstitution, de son délai d'action et de sa surveillance spécifique.
- Connaissances des protocoles et techniques de l'unité
- Utilisation des matériels et locaux spécifiques
- Connaissances des pathologies concernées en héματο-oncologie et leurs symptômes

☛ **L'IDE/PDE reçoit l'appel d'un personnel de l'Unité de Thérapie Cellulaire de l'EFS, pour s'assurer de la perméabilité de la voie d'abord et au besoin pose une voie veineuse périphérique (la confirmation de la perméabilité est requise avant toute décongélation de cellules). L'information du poids de l'enfant est donnée lors de cet échange téléphonique, et l'horaire approximatif de délivrance est déterminé conjointement.**

☛ La transfusion de Cellules Souches Hématopoïétiques doit faire l'objet d'une prescription médicale horodatée et signée, consignée dans le dossier de greffe et dans le dossier de soins.

☛ Sortir le dossier transfusionnel du patient.

Dans le cas d'une allogreffe de Cellules Souches Hématopoïétiques, sortir les cartes de groupe sanguin (et éventuelles copies de carte de groupe sanguin) pour les remettre au technicien / responsable EFS qui apporte le greffon.

☛ Les Cellules Souches Hématopoïétiques sont remises **en main propre à l'IDE/PDE** et sont à transfuser immédiatement après réception dans l'unité

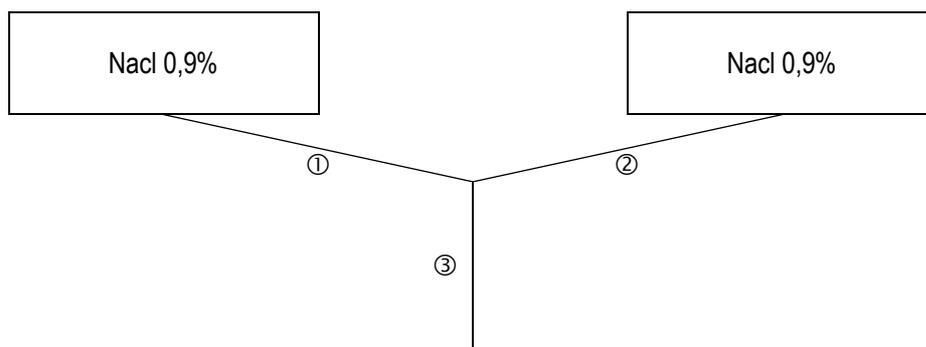
• **Déroulé du soin :**

☛ Contrôler et vérifier :

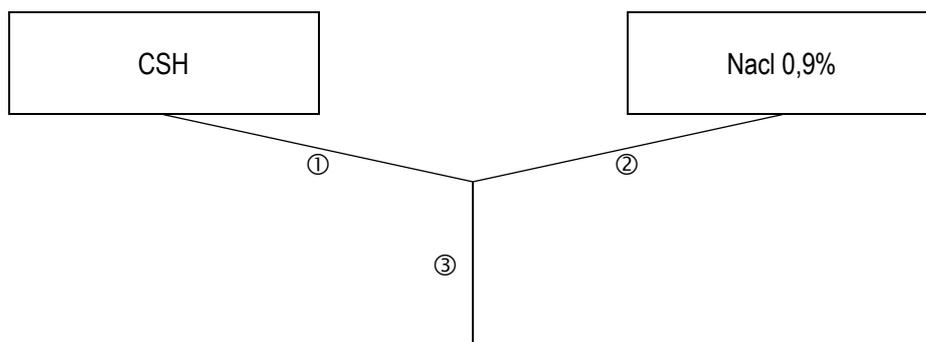
- La conformité de la nature du produit avec la prescription médicale
- L'identité du patient (poche, fiche de délivrance et carte de consigne si allogreffe)
- L'intégrité de la poche
- La nature et l'origine des cellules
- La date de préparation
- Compléter le bon de transport

Un double contrôle de la poche est réalisé par 2 IDE/PDE.

☛ Purger stérilement au NaCl 0,9% les 2 voies de la tubulure à transfusion « en Y ».
 Clamper l'ensemble de la tubulure (fermeture clamps 1-2-3).



- ☛ Connecter stérilement la tubulure « en Y » au robinet 3 voies situé au plus près du patient.
- ☛ Relever la température et la tension du patient.
- ☛ Conformément à la prescription médicale, interrompre l'ensemble des traitements IV en cours (sauf Héparine®, Prostine® et éventuellement Ciclosporine® IVC).
Clamper et fermer à la rampe les voies des différents traitements suspendus.
- ☛ Connecter la poche de Cellules Souches Hématopoïétiques à l'une des 2 voies de la tubulure « en Y ».
Déclamper totalement (ouverture clamps 1-3) pour un passage en débit libre.



- ☛ Conformément à la prescription médicale, surveiller la température, la tension **et la saturation** du patient tout au long de la transfusion (toutes les 15 min pendant 1H, puis toutes les 30min).

En cas d'incident transfusionnel (troubles tensionnels, vomissements, fièvre, douleurs, frissons)

- Arrêter la transfusion
- Appeler le médecin de l'unité
(qui prendra alors contact avec le médecin responsable de l'Unité de Thérapie Cellulaire)
- Surveiller les constantes du patient
- Appliquer les nouvelles consignes médicales prescrites

- ☛ Lorsque la poche de Cellules Souches hématopoïétiques est vide, clamper la voie centrale (fermeture clamp 3) et rincer au NaCl 0,9% la poche de Cellules Souches hématopoïétiques par un système de « vases communicants » (ouverture clamp 2) et par agitation manuelle.
Fermer le clamp 2 et ouvrir à nouveau le clamp 3.
Passer le rinçage en écoulement libre de la poche de Cellules Souches hématopoïétiques

Cette étape sera éventuellement renouvelée, jusqu'à la disparition de tout dépôt cellulaire sur les parois de la poche de Cellules Souches Hématopoïétiques.

- ☛ Contrôler la température et la tension du patient.

- ☛ Déconnecter stérilement la tubulure « en Y » et changer stérilement le robinet 3 voies.
Compléter la Fiche de distribution et de greffe d'un produit de thérapie cellulaire ou tissulaire (EFS) (feuillet jaune et rose -Conserver le feuillet rose dans le dossier du patient)
- ☛ Conserver la poche de Cellules Souches Hématopoïétiques au frais pendant ~~2h~~ **(4h)** avant de la jeter.
- ☛ Remettre au médecin greffeur de l'unité la fiche de traçabilité à remplir **et transmettre le feuillet jaune à l'Unité de Thérapie Cellulaire de l'EFS, ainsi que le feuillet jaune de la Fiche de distribution et de greffe.**

Attention la poche est à manipuler avec extrême prudence ; il s'agit d'un produit précieux car unique et vital pour le patient

Définitions

CSH : cellules souches hématopoïétiques

IDE : infirmière diplômée d'état

PDE : puéricultrice diplômée d'état

Le greffon de CSH peut correspondre à de la moelle osseuse, des cellules souches périphériques ou du sang placentaire. Il peut être autologue (provenant du receveur) ou allogénique (provenant d'un donneur apparenté ou non)

Documentation et renvois

- Procédure de pose de produits sanguins labiles en SP.
- Procédure de prélèvement sanguin sur KTC en SP.
- Procédure de réfection de pansement de KTC en SP.
- notice d'utilisation de CSH (en ANNEXE de ce document)

Enregistrements :

- Dossier de soins infirmier
- Dossier transfusionnel

Exigences à appliquer :

Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 relatif à la perfusion d'infirmier ou d'infirmière chapitre 1 exercice de la profession secteur 1 actes professionnels :

- Article R 4311-7
- Article R4311-9

Notice d'administration des CSH ou CMN (EFS)

Standards FACT-JACIE, version 6 de mars 2015

Modifications depuis la version précédente

Révision documentaire 2022 – Changements en rouge

Intégration dans le logiciel Sherpa en date du 21/07/2021 – ancienne référence du document : IT_3.1.8.1 V4, le 02/03/2023

Circuit de validation

Rédaction	Approbation
Equipe paramédicale - M-Agnès GUEROUT VERITE, cadre de laboratoire de l'unité de thérapie cellulaire EFS	Dr. V Gandemer, directeur du programme JACIE – P. Voisin, cadre supérieure de santé du pôle femme enfant – Mme Jeanson-Rolland, cadre de santé – Dr JB Thibert, responsable de l'unité thérapie cellulaire EFS
Date de rédaction : [Date fin étape 2]	Date d'approbation : 05/08/2022 00:00:00